



(dé)battre en retraite

Description

Ce n'est que le début d'une dure lutte, comme disait la grande Lulu, une de celle dont le Peuple français raffole. La chanson du Hans i'm Schnockeloch, censée refléter l'état d'esprit de l'Alsacien moyen, est transposable à l'ensemble de ses compatriotes.

La retraite est l'un des points les plus sensibles du corps social français et pas forcément le plus érotique; il est en tout cas révélateur de l'état d'esprit français en ce qu'il cristallise une bonne partie des travers de ce troupeau de veaux gaulois réfractaires.

Le Français est viscéralement, congénitalement allergique à la contrainte, excepté celle qu'il impose aux autres. Il veut travailler moins, mais gagner plus. Il veut son dimanche, mais aussi faire ses courses le même jour. Il veut bien être médecin mais à heures fixes, ni le soir, ni le weekend. Il est pour les économies d'énergie, mais ne peut vivre à moins de 25 degrés en hiver et à plus de 25 degrés en été.

Il déteste les chauffards, mais ne voit pas l'intérêt de respecter la limitation de vitesse quand la route est droite. Il veut plus de routes, d'écoles et de prisons, mais moins d'impôts, plus de magistrats, de policiers, d'infirmiers, mais moins de fonctionnaires. Il veut vivre pensionné plus longtemps tout en cotisant moins. Il chante la liberté agrippé à sa geôle-smartphone. Il veut tout et son contraire, puisque c'est Son droit.

Le français glorifie le Droit le plus fondamental : Son Droit, Son Droit à Lui : celui de l'assouvissement de ses désirs personnels, hic et nunc, « ici et maintenant » (pour les rares illettrés qui s'aventurent ici, il s'agit aussi du titre de l'un des ouvrages du sphinx de Latche). La vie en société ne s'envisage plus comme la volonté commune – disons du plus grand nombre – de s'organiser de manière à atteindre puis préserver un équilibre social harmonieux, mais au contraire à capter, à bénéficier d'un maximum d'avantages, de prébendes, de privilèges personnels, quoi qu'il en coûte aux autres.

On est pour la réforme des retraites, mais à condition de conserver son pré-carré, son régime spécial. L'égalité oui, mais pour les autres.

La question n'est pas, ici, de reprendre les discussions techniques sur l'âge, la pénibilité à prendre en

compte ou pas, la durée de cotisation etc., mais de savoir si un débat serein et apaisé, en un mot, un débat intelligent est possible. Un travail de réflexion qui poserait comme préalable la mise à l'écart de toute tentation de s'accrocher aux avantages personnels, de voir à long terme, de penser à ceux qui suivent et qui, en raison de leur année de naissance, n'auront comme viatique que la perspective de cotisations exponentielles pour une retraite hypothétique.

On peut toujours rêver... On peut aussi se demander si ce débat délétère aurait eu lieu si la démagogie électoraliste mitterrandienne n'avait pas fait passer l'âge légal de 65 à 60 ans à une époque où la nécessité du réalisme économique devenait évidente, avec le célèbre « tournant de la rigueur » , alors même que la pyramide des âges ne se portait encore pas trop mal et où le chômage de masse n'était pas aussi important qu'aujourd'hui.

L'ivresse des 35 heures payées 39 aura complété la panoplie du parfait démagogue, mais peu importe de prendre les gens pour des cons quand on a l'ivresse!

OT

Categorie

1. Le mot de la semaine

date créée

18 janvier 2023